

MEAE VIA L'AMBASSADE DE FRANCE AU PÉROU, MESRI ET CONCYTEC (CONSEIL NATIONAL DES SCIENCES, DE LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE) AU PÉROU

## Coopération scientifique avec le Pérou

Type d'actions retenues : collaboration sur un projet scientifique commun avec un partenaire péruvien et devant intégrer de la formation doctorale. Le partenaire péruvien doit déposer son projet simultanément et dans les mêmes termes auprès du CONCYTEC, qui émet un appel d'offres similaire.

**Partenaires institutionnels en France** : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères via l'Ambassade de France au Pérou et Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'Innovation.

**Partenaire institutionnel au Pérou** : CONCYTEC (Conseil national des Sciences, de la Technologie et l'Innovation Technologique)

**Date limite de réception des projets (formulaire de candidature et document annexes) : le 31 mai 2021, délai de rigueur. Les projets doivent parvenir par voie électronique sous couvert du chef d'établissement à l'adresse [ecos.nord@univ-paris13.fr](mailto:ecos.nord@univ-paris13.fr)**

Le partenaire péruvien doit déposer son projet simultanément auprès du comité péruvien (dans les mêmes termes mais en langue espagnole ou anglaise), en utilisant le formulaire fourni par CONCYTEC qui émet le même appel à propositions.

Les projets doivent être rédigés en français ou en anglais et peuvent porter sur tous les champs de la connaissance. Toutefois, à qualité scientifique égale, les projets relevant des priorités de la coopération franco-péruvienne feront l'objet d'une attention particulière.

Le Comité scientifique ECOS NORD est réparti en six grands champs disciplinaires :

- Agronomie, environnement et biologie animale
- Sciences physiques et chimiques
- Sciences humaines et sociales
- Sciences de la vie et de la santé
- Mathématiques, informatique et automatique
- Sciences de la terre et de l'univers

Une attention particulière sera portée aux projets encourageant la structure de nouvelles collaborations et à la création de réseaux d'équipes de recherche en lien avec la lutte contre le COVID-19.

Si plusieurs établissements sont impliqués dans le projet, ils désignent en concertation un seul responsable scientifique. Dans tous les cas, c'est l'établissement de rattachement du responsable de projet qui soumet le dossier au Comité ECOS NORD.

Chaque responsable ne peut déposer qu'un seul projet par appel à propositions. S'il a déjà bénéficié d'une aide ECOS Nord pour un projet antérieur, ce dernier doit être terminé et avoir été soumis à une évaluation finale. Le programme ECOS n'a pas vocation à fournir des financements récurrents.

Au moins l'un des chercheurs du projet doit être habilité à diriger des recherches et le porteur doit être en activité au moment du dépôt du dossier. Il ne peut y avoir qu'un seul porteur de projet pour la partie française.

**Procédures de sélection** : évaluation en parallèle des projets, en France par des experts du comité ECOS Nord, au Pérou par leurs homologues péruviens, sélection commune lors d'une réunion d'un comité mixte.

**Types d'actions retenues : collaboration à un projet scientifique commun intégrant un volet de formation au niveau doctoral.**

**La présence de doctorants dans les équipes française et péruvienne entre dans les critères de sélection.** Pour être recevable, le projet doit impérativement faire participer un doctorant péruvien. Les bénéficiaires des missions juniors doivent être nommément précisés dans le dossier de candidature.

**Durée des actions retenues : 3 ans.** Les missions et les stages sont attribués chaque année (du 1er janvier au 31 décembre) dans la limite du budget annuel de fonctionnement courant et ne peuvent être reportés d'une année sur l'autre.

**Nature des soutiens attribués dans le cadre du programme ECOS Nord :** missions pour des chercheurs confirmés en activité et inscrits dans le projet initial ; stages pour des étudiants en cours de thèse. ECOS Nord assure le coût du transport jusqu'au lieu de la mission au Pérou pour les chercheurs et doctorants Français et celui du séjour en France pour les chercheurs et doctorants péruviens, sur une base de réciprocité de la part de CONCYTEC.

**Les moyens attribués sont notifiés au début de chacune des trois années du projet.** Les demandes de moyens doivent être justifiées de façon précise. À titre indicatif, les projets retenus ont bénéficié jusqu'à présent de deux missions, une junior et une senior, dans les deux sens, chaque année.

Les moyens apportés par le présent programme sont destinés à favoriser les mouvements de chercheurs. Le financement des recherches proprement dites ainsi que celui des bourses doctorales relèvent d'autres institutions.

Il appartient aux chercheurs français, notamment aux responsables de projets, de prendre toutes les dispositions utiles afin d'assurer la protection efficace et la répartition correcte de la propriété intellectuelle. Les porteurs de projets sont invités à lire attentivement le document-ci-joint relatif aux bonnes pratiques portant notamment sur les règles de propriété intellectuelle. Le dépôt inclut, de fait, l'adhésion, par toutes les parties, à ces règles.

Les porteurs de projets retenus seront invités à mentionner le soutien du programme ECOS/CONCYTEC sur toute publication liée au projet, ainsi que sur tous les supports (papier, affiches, film, vidéo...), y compris les résumés (abstracts) produits lors de congrès.

Nous vous invitons à consulter le site Internet péruvien: <http://portal.concytec.gob.pe/> et le site des comités ECOS [www.univ-paris13.fr/cofecub-ecos/](http://www.univ-paris13.fr/cofecub-ecos/)



29 mars 2021  
31 mai 2021

✚ [L'information sur le site de l'Université Paris 13](#)

✚ [Plus d'informations sur le site de CONCYTEC](#)

